



n°78

11 à 18 km

Le Vallon de la Resaigne



> Descriptif

Prendre la D122 en direction de Grandchamp. A la sortie du village, tourner à droite, et emprunter un chemin blanc jusqu'à la ferme du Soc. En passant, ne pas rater les pelouses sèches, leurs orchidées et le panorama sur le vallon de la Resaigne.

Après avoir passé la ferme, tourner à gauche pour rejoindre le bois de l'homme mort. Une fois dans celui-ci, prendre à nouveau à gauche une tranche forestière pour descendre dans la Combe Régnier qu'il vous faut suivre sur la droite jusqu'à l'ancienne voie ferrée. Tourner une nouvelle fois à droite pour longer cette dernière et rejoindre la D 7 et le village de Maatz.

Bifurquer alors à gauche, et suivre la route sur 500 m. Juste avant la rivière, un petit détour s'impose par le lavoir du village qui présente la particularité d'avoir une pompe à bras. Revenir sur vos pas, passer au dessus de la Resaigne puis prendre la route à gauche qui mène à l'église (croix de cimetière). Longer cette dernière et prendre ensuite à gauche pour rejoindre un chemin en herbe qui vous conduira au pied des jardins de ChampCorbeau. Monter ensuite par un chemin en herbe sur la droite, puis une fois en haut, prendre le chemin blanc sur la gauche et le suivre jusqu'à la D 17.

Tourner à gauche pour gagner Grandchamp. Laisser le pont classé du village sur votre gauche pour continuer tout droit. Au croisement suivant (croix de chemin), continuer toujours tout droit par le chemin communal qui longe la Resaigne, puis qui l'enjambe, pour vous mener à Rivières-le-Bois par une belle montée.

Au stop, continuer tout droit, longer l'église du village, passer devant l'ancienne fontaine et continuer jusqu'au monument au mort au centre du village. Bifurquer à gauche, longer le lotissement et emprunter un chemin en herbe qui longe un pré. Arrivé aux abords du bois, descendre dans le vallon pour une nouvelle fois enjamber la Resaigne. Remonter ensuite l'autre versant jusqu'à vous trouver à l'aplomb de l'église de Saint-Broingt-le-Bois. Prendre à gauche le chemin en Herbe qui longe le pédiluve. Continuer tout droit, remonter à droite pour rejoindre la D 122 et votre point de départ sur la gauche.

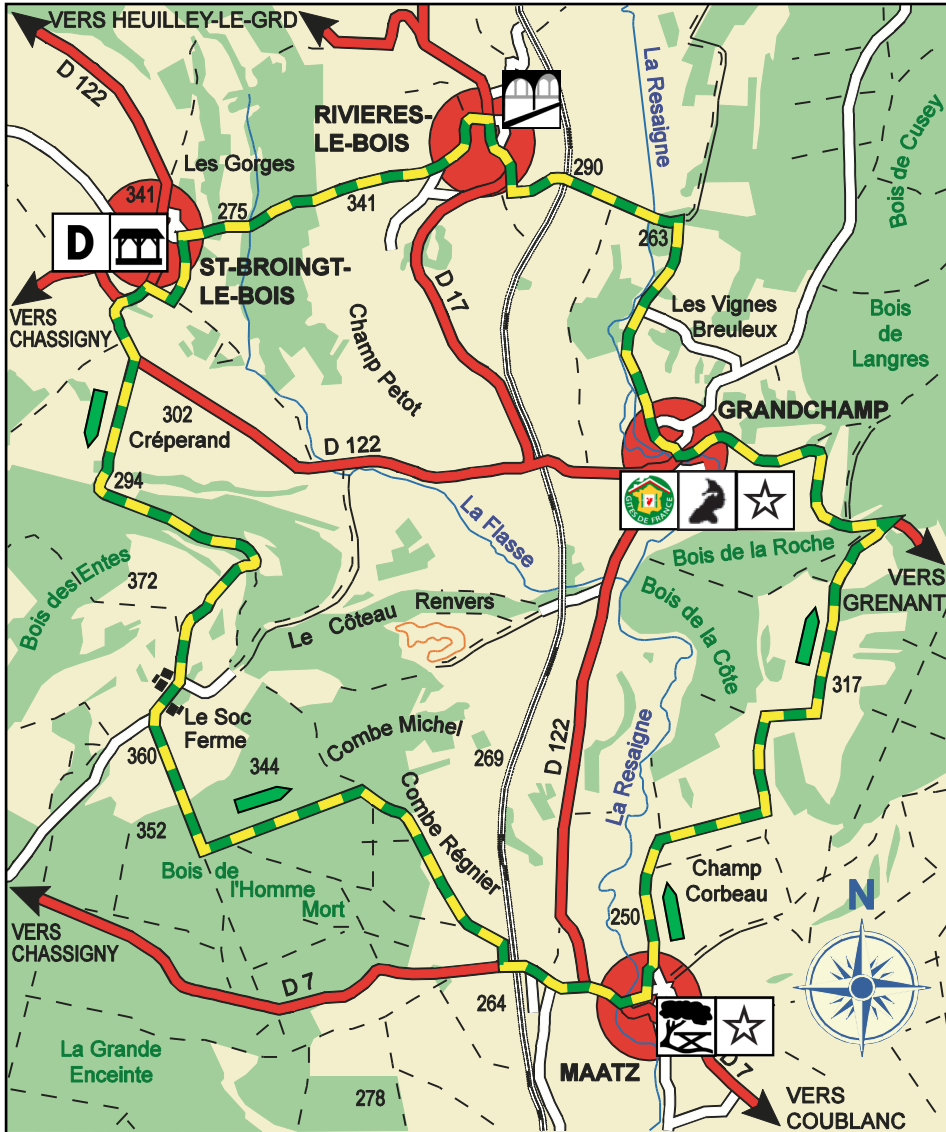


Illustration: Hervé LE GAÛT

14 km	
4h00 à pied - 1h45 à VTT	
Balilage	vert-jaune
Départ	St-Broingt-le-Bois (derrière l'église)
Difficulté à VTT	niveau difficile



A ne pas manquer !



> Les croix et calvaires de St-Broingt-le-Bois

Trois d'entre eux se trouvent à chacune des entrées du village :

Celui direction Heuilley le Grand, date de 1780. Sa croix fût démontée et enterrée lors de la révolution pour éviter qu'elle ne soit détruite. Le vent la renversa en 1864, date à laquelle elle fût relevée par François Mongin et sa femme. Celui direction Grandchamp fut érigé en 1841 par Jean Baptiste Vessiot, maçon, lors de la disparition de sa fille Julienne. Une allée d'arbres fruitiers y conduisait.

La mise en vente des fruits représentait une source de revenu à la commune. Depuis ce lieu, on aperçoit, en contrebas, les vestiges d'une ancienne plâtrière dans laquelle le gypse, extrait à flanc de coteau, était broyée à l'aide d'une meule actionnée par une roue hydraulique. Celui direction Chassigny fut construit en 1837 par Jean Jacob et Marguerite Journée. A proximité, en 1848, Jean Pinot y construisit une tuilerie dans laquelle on fabriquait les tuiles « PINOT » à partir de l'argile extrait sur le finage de St Broingt le Bois. La scierie Balland s'y installa ensuite jusqu'au début des années 1990.

Sur la croix du quatrième calvaire situé dans le cimetière, datant de 1779, sont gravés les instruments de la passion du Christ. A son pied repose l'abbé Rouillaux, curé de la paroisse de 1877 à 1896. Jusqu'au concile de Vatican II, la fête des Rogations rassemblait curé et paroissiens qui partaient en procession vers chacun de ces calvaires.

> Le pont de Grandchamp

Exemple assez courant de pont du XVIIIème siècle, il est formé de trois arches en anse de panier en pierre de taille, extradossées en escalier. Les avants et arrières becs sont de plan triangulaire à bout arrondi. Le chaperon est composé de trois assises soulignées par un bandeau. Un cordon aussi à profil de



bandeau marque la ligne, en dos d'âne du tablier. Le parapet est en moellon couronné par un bahut en pierre de taille avec liaison des pierres par emboîtement demi-circulaire.

Visible sur le cadastre ancien de 1838, ce pont possédait alors une croix sur la parapet aval.

> Rivières-le-Bois et son église

Seigneurie dépendant de l'évêché de Langres depuis le XIIIème siècle, le village est reconnaissant du baron Antoine Philpin de Rivières (1772-1843) député, et maire de Langres pendant la Restauration (1816-1825) inhumé au cimetière communal qui fit don de plusieurs propriétés dont la mairie, et le « Château » devenu propriété Hollandaise. Le village porte admirablement son nom, avec une superficie de 720 hectares dont 220 ha de forêt intercommunale, jadis propriété du Comte de Saint Germain, seigneur de Coublanc, donnés aux villageois de la vallée de la Resaigne en remerciement de l'aide apportée dans les combats menés contre les Espagnols pendant la guerre de Trente ans. L'église, du XIVème siècle, dédiée à notre Dame de la Nativité. Sa chapelle du XVIème inscrite sur l'inventaire supplémentaire des monuments historiques le 21 novembre 1925. Son chœur de style gothique renferme un oculus et une piscine sculptés.



> Autre patrimoine méritant le détour ...

Le lavoir, l'église et la croix de cimetière de Maatz, (croix inscrite sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques en 1925).

Entretien du balisage et de la signalétique : PETR du Pays de Langres

Entretien physique du sentier (fauchage - débroussaillage) : Communes